

**DELIBERATION**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne**

**Séance du 30 Janvier 2018**

**Délibération n°12 - 2018 relative aux Statuts de la Fondation partenariale INNOVENT-E,**

**Vu l'article L.719-13 du code de l'éducation ;**

Le conseil d'administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne approuve les statuts de la fondation partenariale InnovENT-E.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	16
Membres en exercice	36	Membres représentés	11
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	11		

Décompte des suffrages

Votants	25	Pour	22	Contre	0	Abstentions	3
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée


 Visa du Président  
  
 Guillaume GELÉE

Document en annexe au présent extrait : Statuts de la Fondation partenariale INNOVENT-E

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 06-02-2018

Document mis en ligne le : 06-02-2018